

# Fédération Tunisienne des Sports Equestres



**CH-M-YJ-E 120 Km**

**\*2023\***

**Critères et conditions de présélection au Championnat du  
Monde d'Endurance juniors et Jeunes Cavaliers (-21 ans)**

**تعزّم الجامعة المشاركة في بطولة العالم أواسط 2023  
إذا توفّرت الموارد المالية اللاّزمة**



# Généralités

**Nombre de participants De 3 à 5**

**Individuels De 3 à 5**

**Equipe Les 3 meilleurs résultats individuels**

**Les critères de présélections pour les cavaliers de l'Equipe Nationale Tunisienne d'endurance sont composés de critères de qualifications définis par la Fédération Equestre Internationale ainsi que des critères imposés par la Fédération Tunisienne des Sports Equestres**

**. Période de qualification :**

**Début : septembre 2021**

**Fin : 01 juin 2023**

## Modalités

### I /Critères de qualification FEI article 836 endurance rules 2022

### II /Critères de présélection FTSE.

**Les couples remplissant les critères de qualifications FEI et ceux établis par la FTSE seront sélectionnables. La sélection des couples interviendra après les courses de présélection et les entraînements groupés de la présélection organisés par la FTSE.**

**Les critères suivants seront notamment retenus :**

- 1) Les couples doivent se qualifier sur l'une des 2 courses de présélection.**
- 2) Le couple doit accomplir l'une de ces deux courses à une vitesse entre 16 et 20 Km/h pouvant être corrigée par la DTN.**
- 3) Les couples doivent obligatoirement participer au minimum à une CEI\* les six derniers mois qui précèdent la clôture de la période de la qualification au championnat du monde.**



4) Les chevaux devront être présentés le lendemain matin au Sélectionneur National et au Vétérinaire de l'Equipe Nationale. Ils ne devront pas avoir été médicalisés entre la fin de la course et la présentation du lendemain (en cas de besoin).

Des prélèvements sanguins seront effectués par le vétérinaire de l'Equipe Nationale.

5) Les couples doivent obligatoirement participer aux entraînements groupés de la présélection sur convocation de la DTN.

6) Le cheval ne doit pas dépasser les 340 Km de courses durant la période allant du 31 Décembre 2022 jusqu'à la fin de la période de qualification.

Les courses de présélection :

- 1 - CEI\*\* du 11/03/2023.
- 2 - CEI\*\* du 29/04/2023.

Les dates des entraînements groupés seront déterminées et annoncées ultérieurement.

### **III / Pour être présélectionné il faut :**

- a) Avoir fini l'une des 2 courses de présélection.
- b) Participer aux entraînements groupés de la sélection organisés par la FTSE.
- c) Montrer un esprit d'équipe et s'intégrer dans le collectif.
- d) Avoir la volonté de tout mettre en œuvre pour réussir cette échéance.
- e) Avoir une discipline et un comportement exemplaire envers la FTSE et son staff technique.
- f) Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire durant les deux années qui précèdent le championnat.

**IV / La présélection des couples est arrêtée par la Direction Technique Nationale après examen des chevaux par un vétérinaire désigné par la Fédération.**

La DTN peut inviter des couples n'ayant pas satisfaits aux critères de présélection, à participer aux stages de sélection.